

9ème Rapide du Festival du Marais de LUTECE ECHECS

Lundi 22 Avril 2019

Homologué F.F.E. FIDE pour le classement E.L.O. Rapide FIDE (N° 48338)

REGLEMENT INTERIEUR

PREAMBULE

Le club d'Echecs « Lutèce Echecs » organise un tournoi de parties rapides de 7 rondes le lundi 22 Avril 2019 réservé aux 100 premiers licenciés B pour la saison en cours à la FFE (La licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

ARTICLE 1 - DEROULEMENT DU TOURNOI.

- a) 7 Rondes - Cadence : 12 minutes + 3 sec/coup
- b) Lieu des rencontres : Mairie du 4ème arrdt Paris
- c) Accueil des participants / pointage : Lundi 22 Avril 2019 à 12h.
- d) Règles du jeu :
Les règles sont celles de la F.I.D.E. approuvées par l'Assemblée Générale de 2017 applicables au 1^{er} juillet 2017. L'article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.
- e) Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'Appel.
- f) 1ere ronde à 12h30
Remise des prix 18h30

ARTICLE 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS.

- a) Mode: appariements assistés par ordinateur (programme PAPI de M. E. MOURET).
- b) Système : Le système suisse - C04 FIDE
Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé dépendant de leur catégorie d'âge:
 - 1399 pour les juniors et séniors
 - 1299 pour les cadets
 - 1199 pour les minimes
 - 999 pour les pupilles et les benjamins
 - 799 pour les poussins et les petits poussins.
 - Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée
- c) Classement : d'après le nombre de points de parties obtenu (Gain : 1 point; Nulle : 0,5; Perte : 0).
Départages des ex aequo : Buchholz Tronqué, puis la performance, puis Buchholz

ARTICLE 3 - PRIX.

Les prix ne sont pas cumulables et en cas d'égalité de points de parties, ils sont attribués au départage. Les Prix par catégorie ne seront attribués que sous réserve qu'il y ait au moins 3 participants dans ces catégories

Total des prix 1700€ minimum

Classement Général:

1^{er} : 700€

2^{ème} : 500€

3^{ème} : 250€

4^{ème} : 150€

5^{ème} : 100€

+ Prix par catégories

+ Prix féminin

ARTICLE 4 : FORFAITS.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait non justifié pourra faire l'objet d'une demande de sanction auprès des instances fédérales. Un joueur a 12 min pour arriver à la table de jeu après le lancement de la partie avant d'être déclaré forfait.

ARTICLE 5 - DROITS D'INSCRIPTION.

Inscription tarif minoré jusqu'au 2 avril :

Membres de Lutèce-Echecs : 30 €

Non membres de Lutèce-Echecs : 40 €

Demi-tarif jeunes

Limité aux 80 premiers inscrits

ARTICLE 6 - ARBITRAGE.

Arbitre principal: Isabelle BONVALOT Arbitre Fide

ARTICLE 7 - LA PARTIE TERMINEE.

Après chaque partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) vient donner le résultat de partie à la table des résultats.

ARTICLE 8

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'ARBITRE PRINCIPAL
Isabelle BONVALOT.

L'ORGANISATEUR
Yves LAMORELLE